

ENSEMBLE ET INFORMÉS 10 / 2024

Chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires,
Nous espérons que notre message vous trouve en bonne santé en cette période de vacances scolaires.

CHIFFRES CLÉS AU 30 SEPTEMBRE 2024 (DONNÉES INDICATIVES)



109.34%

DEGRÉ
DE COUVERTURE
(NON-AUDITÉ)



+ 6.06%

PERFORMANCE
NETTE
(NON-AUDITÉE)

*Notre Fondation a un total de l'actif de CHF 6.221 Milliards.
28'322 personnes sont affiliées et 3'432 rentiers sont assurés.*



SITUATION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Vue par notre CIO, Jean-Bernard Georges

Les actions internationales ont enregistré de bonnes performances au mois de septembre, sous l'impulsion des baisses de taux directeurs de la FED et de la BCE. La résilience de l'économie américaine, est encore venue renforcer le scénario idéal de l'atterrissage en douceur.

Le gouvernement chinois a annoncé un important nombre de mesures monétaires exceptionnelles très attendues, destinées à relancer son économie chancelante, et à soutenir son marché immobilier. Un rebond spectaculaire, mais plutôt éphémère, des actions chinoises s'en est suivi et a contribué à améliorer le sentiment des investisseurs.

La situation est plus préoccupante en Europe, avec des avertissements sur les résultats dans le secteur de l'automobile et des augmentations de la fiscalité prévues en France et en Italie.

COPRE

Le marché suisse de son côté était plombé par les mauvaises performances des poids lourds Nestlé, Roche et Novartis.

Les tensions sont au comble au Proche-Orient, avec les opérations israéliennes au Liban suivies d'un important tir de barrage de missiles iraniens sur les bases aériennes de l'Etat hébreu. Le prix du pétrole a réagi à la hausse et le risque permanent de dérapage provoque une augmentation de la nervosité des marchés financiers, visible sur l'indice de volatilité VIX qui affiche un niveau de plus de 20%.



PERFORMANCE

La performance YTD indicative de notre Fondation a progressé et s'élève à +6.06% au 30 septembre 2024. A titre de comparaison les indices UBS de toutes les caisses de pensions et des caisses de pensions de plus de 1Mrd affichent des résultats respectifs de +6.81% et +6.50%.

L'indice Credit Suisse des caisses de pensions fait encore mieux à +7.10%.

L'élément principal qui explique notre perte de performance relative au mois de septembre est notre surpondération dans les actions suisses par rapport aux actions internationales, alors que le marché helvétique affichait une sous-performance importante de près de 3% par rapport aux principaux marchés mondiaux.



TAUX D'INTÉRÊT MINIMAL LPP POUR 2025

L'an prochain, le taux d'intérêt minimal LPP, actuellement de 1.25% sera maintenu.

En effet, lors de sa séance du 9 octobre, le Conseil fédéral a été informé qu'il n'était pas nécessaire de procéder cette année à l'examen du taux.

Ce taux détermine l'intérêt minimal auquel doivent être rémunérés les avoirs de vieillesse du régime obligatoire conformément à la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).

TAUX D'INTÉRÊT RÉMUNÉRATEUR POUR 2024

Le taux d'intérêt rémunérateur pour 2024 sur l'ensemble (part obligatoire et part sur-obligatoire) de l'avoir de vieillesse de nos assurés sera décidé lors de la séance du Conseil de fondation du 16 janvier 2025.

Celui-ci sera ensuite crédité sur les comptes individuels de l'ensemble de nos assurés.

COPRE



RACHAT D'ANNÉES DE COTISATION

Les rachats d'années de cotisation permettent d'augmenter l'avoir de vieillesse personnel de chaque assuré et donc d'améliorer sa prévoyance vieillesse en comblant des lacunes de prévoyance dues à des années de cotisations manquantes, à des augmentations de salaire ou à un divorce.

De plus, grâce aux rachats volontaires dans le 2e pilier, des économies d'impôt sont possibles.

Nos services sont à votre disposition pour calculer les possibilités individuelles de rachat d'années de cotisation.

Enfin, nous vous rappelons que, sur le portail web assurés, vous pouvez effectuer de manière autonome et automatisée le versement de vos rachats personnels.



PORTAIL WEB ENTREPRISES - LA SAISIE DES SALAIRES ANNUELS 2024 ET ANNONCE DES SALAIRES 2025

Début novembre, nos entreprises affiliées recevront les informations nécessaires pour la déclaration des salaires annuels de l'année 2024, ainsi que les annonces concernant les salaires de l'année 2025.

Afin d'intégrer toute modification de salaire pour la facturation définitive de 2024 et la première facture de 2025, nous encourageons nos entreprises affiliées à nous transmettre, via notre portail web dédié ou par email, toutes les modifications relatives à l'exercice 2024, ainsi que les salaires annuels pour 2025, d'ici au 23 décembre 2024.

Nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration.

Nous vous transmettons, chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires, nos cordiaux messages. Merci de votre confiance et prenez bien soin de vous.

Lausanne, le 17 octobre 2024

Claude Roch
Président du Conseil
de fondation

Pascal Kuchen
Directeur général